



Charte concernant les repas à la cantine scolaire

En tant que **parent**, je m'engage:

- à réserver les repas chauds durant la période de réservation du mois précédent
- à ne pas réserver de repas lorsque mon enfant est en sortie scolaire programmée
- à prévenir le secrétariat par mail ou téléphone pour annuler les repas si une absence dure plus de 3 jours car 2 jours de carence sont à charge des parents
- à fournir des tartines si la réservation n'a pas été validée dans les temps
- à régler la facture dans les délais sous peine de se voir refuser l'accès aux réservations le mois suivant. Nous rappelons qu'en cas de besoin, les demandes d'aide sont accessibles pour tous et en toute discrétion.

En tant qu' **élève**, je m'engage:

- à respecter le personnel qui m'encadre
- à goûter les aliments proposés
- à manger dans le calme et sortir en marchant
- à bien me tenir à table

Signature de l'enfant (primaire)

Signature du responsable de l'élève